

Juillet - août 2017 | n° 35

Hénin-Beaumont c'est Vous !

le magazine municipal qui parle de vous

**EMBELLISSEMENT DU
PARC ELIE GRUYELLE :**

l'été nature



Vous souhaitez le passage du camion-magasin ???

Contactez nous au 03 21 49 18 58

Faites votre marché à votre porte



Nous vous proposons :

Fruits, Légumes

Viande, Charcuterie

Traiteur, Poisson

Beurre, Fromage, Lait,

Epicerie, Liquides



**VOLETS ROULANTS MENUISERIES PVC-ALU-BOIS - PORTAILS
PORTES DE GARAGE RIDEAUX METALLIQUES - MOTORISATIONS - STORES**

***Profitez de notre
mois anniversaire .
Remises
exceptionnelles***



**FACILITÉS
DE PAIEMENT**



Zone artisanale «Le Chemy» Face à Cora - COURRIERES
Ouvert du lundi au vendredi 7 h 45-12 h / 13 h 45-17 h 30 (16h 30 le vendredi) - Le samedi matin 9 h - 12 h

**DEVIS
GRATUIT**

03 21 20 06 09
www.levolet-heninois-ouvertures.com



Juin 2017 - Visite du chantier du Parc Elie Gruyelle

Un été pour s'aérer

La séquence électorale aura été longue, très longue, probablement la plus longue depuis très longtemps. Et l'arrivée à son terme est l'occasion de se poser un peu, de s'aérer l'esprit, et de dresser quelques constats.

À l'inverse d'autres maires du secteur, j'ai toujours refusé de me servir de cette page comme d'une tribune politique ou partisane, et je n'y dérogerai pas. Il paraît toutefois aujourd'hui intéressant de tirer les conclusions des campagnes qui viennent de s'achever.

Les élections législatives, auxquelles j'ai concouru en tant que suppléant, ont été l'occasion de rétablir les bases. Et elles feront date à plus d'un titre.

Alors que, depuis 3 ans, l'acharnement à notre égard de la Voix du Nord et d'une opposition particulièrement médiatisée a été terrible, certains auraient pu croire que les attaques, diffamations en tous genres et insultes allaient finir par trouver un écho. Non qu'il y ait un fond de vérité, mais un mensonge prononcé 1000 fois peut parfois finir par convaincre.

Et pourtant... Avec 66 % des voix accordées au binôme dans lequel je figurais, votre confiance n'a jamais été aussi forte, solide et massive. Et la défiance à l'égard de l'opposition héritière des précédentes

mandatures de plus en plus manifeste.

De quoi nous donner l'envie de résister encore plus, et de ne pas céder au harcèlement ni à l'hystérie de quelques-uns.

L'été sera peut-être justement l'occasion pour certains haineux d'établir le constat d'échec d'une stratégie basée sur le dénigrement et la bassesse.

Pour notre part, nous quittons cette séquence électorale pour nous consacrer encore davantage à notre ville, avec des résultats aujourd'hui incontestablement reconnus.

La sérénité est de notre côté, elle ne nous quittera pas. Vous serez encore nombreux à profiter cette année d'Hénin Plage, des quartiers d'été ou encore du dispositif HB Vacances, et seule cette réalité – votre satisfaction – compte à nos yeux. Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite à tous un bel été !

Votre Maire
Steve Briois

Parc Elie Gruyelle : un écrin de nature au cœur de la ville

L'artère principale d'Hénin-Beaumont, la rue Elie Gruyelle, a donné son nom au parc public qui se trouve à son extrémité. Situé en plein centre-ville, ce vaste espace arboré constitue une singularité enviable, qu'il convient de préserver.

A l'emplacement du site que nous connaissons aujourd'hui, se dressait initialement le parc du château du Calvaire, bâti en 1871 et propriété d'Elie Gruyelle, riche entrepreneur et futur maire d'Hénin-Liétard. La bâtisse détruite lors de la Première guerre mondiale, il reste du parc de l'époque la pièce d'eau originelle, mise au jour lors de récents travaux.

En 1923, l'ancien maire Adolphe Charlon a obtenu des descendants d'Elie Gruyelle que la ville et ses habitants puissent jouir du lieu. Inauguré en 1924, le parc a évolué avec les époques – on a ainsi longtemps pu admirer un... avion, à l'emplacement même de l'ancien château. Au cours des dernières années, toutefois, insuffisamment entretenu, le parc a fini par se dégrader : pelouses clairsemées, cascade et jets d'eau hors-service, bassin réduit au strict minimum, arbres se développant de façon anarchique...

Au fil du temps, les habitants de la commune avaient perdu l'habitude d'aller se détendre dans ce havre de paix ou de simplement s'y promener. Afin de redonner au parc toute sa place dans le cœur des Héninois, la Municipalité a décidé il y a 3 ans d'y organiser des fêtes champêtres estivales : le succès étant au rendez-vous, une réflexion a été engagée sur la nécessité et les moyens de rendre définitivement vie au lieu.



9 mois de rénovation

En octobre 2016, des travaux ont été lancés et, même s'ils ont nécessité durant quelques mois la fermeture du site, le résultat est aujourd'hui à la hauteur des attentes et de l'investissement réalisé (300.000 €).

Les arbres ont été taillés, élagués, et mis en valeur par des jeux de lumière ; l'ensemble du parc a fait l'objet d'un réaménagement paysager ; les pelouses ont été entièrement refaites ; le bassin a été rénové et agrandi – les travaux d'excavation ayant révélé une belle surprise, à savoir la présence d'un ancien et vaste bassin – ; les allées ont fait l'objet d'une réfection complète en sable de marquise ; les cascades et jets d'eau ont été remis en fonctionnement.

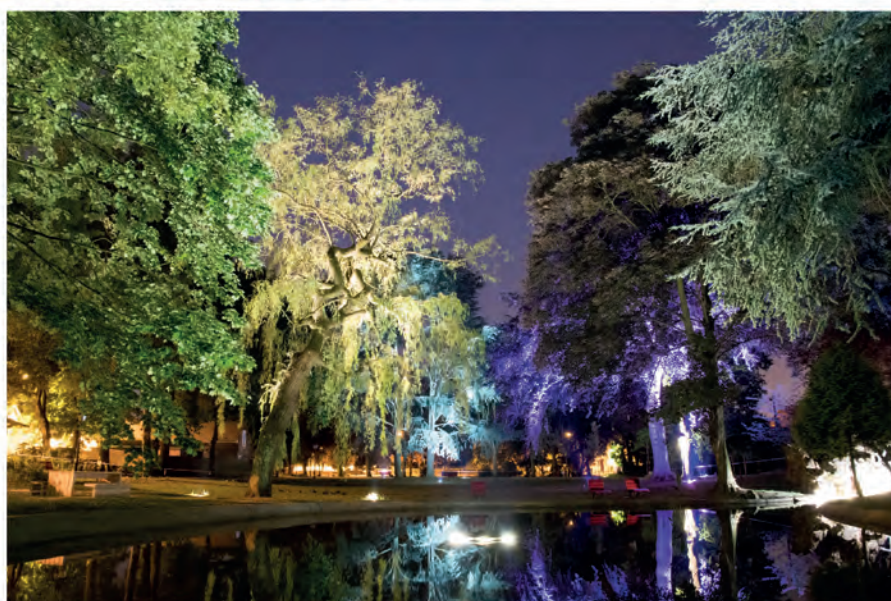
De nouvelles plantations ont également été réalisées, avec le souci de la variété et de l'esthétique.

Côté pratique, un nouveau mobilier urbain (tables, bancs, méridiennes...) sera à disposition des usagers, qui pourront ainsi confortablement se reposer, manger, lire... Les enfants, enfin, auront la joie de retrouver une aire de jeux digne de ce qu'ils espèrent trouver lorsqu'ils vont au parc avec leurs parents ou amis : des équipements variés et adaptés aux différents âges.

Rendu à sa beauté originelle, le parc Elie Gruyelle fera rapidement de nouveaux adeptes, lesquels viendront s'ajouter aux habitués du lieu : un cercle vertueux qui contribuera au lien social, à la convivialité et au plaisir de vivre à Hénin-Beaumont.



Un nouveau parc mis en valeur ... même de nuit



Le parc d'hier...

Elie Gruyelle



César-Elie Gruyelle a profondément marqué l'histoire de notre ville. Né à Dourges en 1832, fils d'un géomètre et d'une mère au foyer, il quitte l'école à 12 ans, ce qui ne l'empêche pas de réaliser une belle carrière dans la direction de chantiers de travaux publics, avant de devenir le plus grand propriétaire sucrier de France.

Installé à Hénin-Liétard en 1862, devenu riche, Elie Gruyelle choisit de ne pas profiter seul de cette réussite et se montre généreux tant avec ses ouvriers qu'avec ses concitoyens.

Nommé maire en 1873 par le Préfet – comme le prévoit alors la loi –, il mène dans sa ville une politique de grands travaux intelligente, sans recours à des impôts supplémentaires. Aimé de la population et respecté de ses adversaires, Elie Gruyelle s'éteint le 8 février 1895 à son domicile de la rue du Calvaire : à compter de l'année suivante et jusqu'à nos jours, cette rue portera son nom.

Une statue élevée en son honneur, grâce notamment aux dons de nombreux habitants, est aujourd'hui visible place de la Gare.



11. HÉNIN-LIÉTARD (P.-de-C.) avant la guerre - Le Château Gruelle - The Gruelle's Castle



11 - HÉNIN-LIÉTARD
Château et Parc de M. Gruyelle

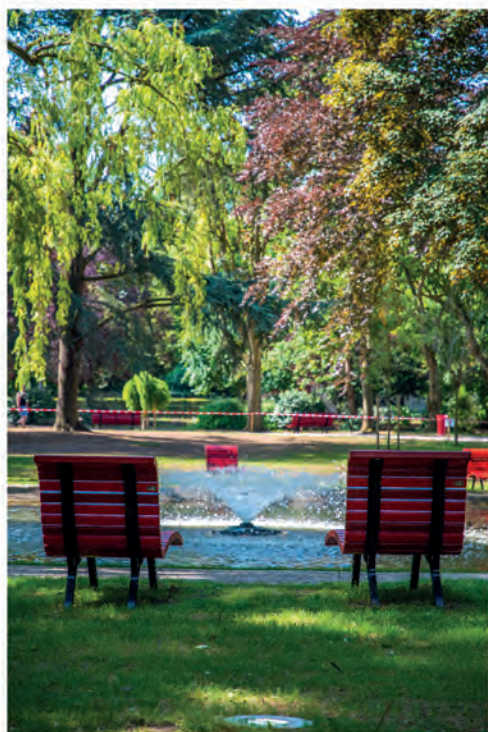


Le mystère de l'avion de chasse

De nombreux Héninois ont le souvenir d'avoir rêvé, enfants, devant cet avion, devenu leur terrain de jeu et posé au beau milieu du parc Elie Gruyelle. Cette présence surprenante est due à... un problème technique survenu sur un Mystère II C, qui avait dû atterrir de façon impromptue dans le département, à la fin des années cinquante.

Récupéré dans un premier temps par un lycée technique, il a ensuite été cédé à la Ville et exposé au parc public Elie Gruyelle jusqu'en 1995. Acquis par un collectionneur qui renoncera à effectuer les travaux de remise en état, l'avion a finalement été cédé au CAEA de Bordeaux-Mérignac en 2003.

... à aujourd'hui





Beaumont en fête, l'édition de tous les records !

Couplage avec la Fête du terroir, nouvelles animations et associations participantes, météo de saison : il n'en fallait pas plus – et c'est déjà beaucoup ! – pour que l'édition 2017 de Beaumont en fête soit celle de tous les records d'affluence du public.

De la course cycliste du 26 mai qui a lancé les festivités à la fête foraine, du marché aux puces aux animaux de la Fête du terroir, du village sportif aux spectacles culturels, des concours de pétanque aux démonstrations des bikers, les visiteurs n'ont pas eu le temps de s'ennuyer et ont pleinement profité, le plus souvent en famille, de ces belles journées.

Un franc succès, donc, et le signe que le Village de Beaumont, comme le reste de la commune, est sur la voie de la renaissance, retrouvant l'esprit de convivialité qui caractérise notre ville.

Revivez en image ces trois jours de fête...





La Ducasse, ça vous gagne !



La Ducasse est à la fois le meilleur moyen de sortir en famille, entre amis et de s'amuser. Cette année, comme chaque week-end de Pentecôte depuis plus d'un siècle, elle a fait – à proprement parler – sensation. Inaugurée sous un soleil resplendissant vendredi 2 juin, la fête foraine a en effet attiré un public chaque jour plus nombreux autour des activités proposées (plus de 80 métiers représentés !).

Au milieu des odeurs de barbe-à-papa, de chichis ou de pralines, les grands se sont enivrés de vibrations sur les manèges à sensations, les petits ont rêvé sur les manèges tournants – sans pour autant oublier d'essayer d'attraper le pompon – et tous ont pris beaucoup de plaisir à profiter de l'ambiance festive de ce début d'été.

Vivement la rentrée, et le retour des forains à Hénin-Beaumont !



Domino's pizza

HÉNIN-BEAUMONT



COMMANDEZ EN LIGNE

LIVRAISON EN 30 MINUTES



Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr

acceptée même en livraison.

dominos.fr

102 Place Jean Jaurès,
62110 HÉNIN-BEAUMONT
03 21 76 70 00

CHAUFFAGE, ENTRETIEN, DEPANNAGES, SALLE DE BAINS



S.A.R.L. CREPIN

www.sarlcrepin.fr




**303, rue Robert Aylé
62110 HENIN-BEAUMONT
Tél. : 03 21 20 00 38**

*Depuis 1961,
à votre service.*

LES PROS
de l'accessibilité



PROS
de l'énergie



RGE
QUALIBAT



Professionnel du Gaz
Gaz Naturel - Gaz Propane



Quartiers d'été, HB Vacances : des animations pour tous !

Afin de permettre aux habitants de la ville, et notamment aux plus jeunes, de profiter pleinement de leurs vacances, la Municipalité et le service Citoyenneté mettent en place, comme chaque année, les dispositifs HB Vacances et Nos quartiers d'été. Organisées en partenariat avec des associations et les maisons de quartier, ces animations donneront à chacun l'occasion d'étirer au maximum la sensation et les bienfaits des vacances...



NOS QUARTIERS D'ÉTÉ

Samedi 8 juillet / Quartier Kennedy

Projet porté par l'AS Kennedy

- de 10 h à 19 h, sur le terrain de pétanque : prestations scéniques, chants, magie avec Ipad, danses, jeux gonflables, balades à poney, restauration et buvette, tournoi bubble-foot, stand maquillage, démonstrations sportives, animations scientifiques et sur le recyclage, caricatures.
- 12 h : barbecue et frites ;
- de 14 h à 19 h : prestations scéniques, Samantha show, Loredana, spectacle de caricatures, sonorisation Hervé sono.

Samedi 26 août / Quartier Darcy

Projet porté par l'Amicale Laïque

- de 10 h à 18 h, au square Occre et au stade Delmotte : jeux anciens, circuit vélo, aéromodélisme, bubble-foot, prestations scéniques, jeux gonflables, cirque ambulant, sculpture sur ballons, poney, restauration, buvette ;
 - 12 h : barbecue ;
 - 13 h : début des prestations scéniques.
- Lors de cette édition, chaque enfant se verra remettre un pass pour bénéficier d'un lot en fin de journée.

Dimanche 27 août / Quartier de la ZAC

Projet porté par l'Amicale de la ZAC

- de 10 h à 18 h, à l'espace vert situé derrière l'école Guy Mollet : jeux anciens, circuit vélo, bubble-foot, prestations scéniques, jeux gonflables, cirque ambulant, poney, restauration, maquillage, sculpture sur ballons ;
- 12 h : barbecue ;
- 13 h : début des prestations scéniques (Laura Jannès, Jérémy Equeter).

HB VACANCES

Vendredi 30 juin / Quartier Foch

- de 18 h à minuit, au square Foch : bal populaire animé par Pascal Liétard dit « Paco » avec la chorale de la Maison de quartier Maurice Thorez, le groupe La Veuve clinquante, Franco Lucarini et ses musiciens ;
- initiation poney ;
- restauration par la friterie Filou.

Vendredi 1er septembre / Quartier Kennedy

- de 10 h à 18 h au terrain de pétanque : spectacle déambulatoire animé par DJ Jean-Philippe avec Ted le magicien et le groupe La Bugne (spectacle Commando guimauve) ;
- beat-box avec un jeune de la résidence Kennedy ;
- sculpture sur ballons ;
- stand maquillage pour les enfants ;
- Restauration et buvette.

Fête nationale

Hénin-Beaumont

14 JUILLET

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

- 10 h 30 : monument aux morts de Beaumont ;
- 11 h : cimetière centre ;
- 11 h 20 : défilé ;
- 11 h 50 : mise à l'honneur des jeunes sapeurs-pompiers et allocutions, plaine de la Maladrerie (à côté du parc Elie Gruyelle).

FEU D'ARTIFICE

23 h 15, Espace François Mitterrand.



15 JUILLET

CONCERT DE LA FÊTE NATIONALE

Place de la République
20 h - 20 h 40 : Julien THIEBAUX
20 h 45 - 22 h 15 : Flash'80
22 h 30 - 23 h 15 : François FELDMAN

**Infos
pratiques**

Se situer

Sensations fortes

9- Toboggan aquatique

Détente

8 - Piscine

6- Espace lecture

5 - Espace ombre

Activités physiques

10 - Terrain multisports

Espaces enfants

1 - 4 - 11 - Jeux gonflables

3 - Rouleaux aquatiques

7 - Piscine pour enfants

Restauration

2 - Buvette et restauration

Règles à respecter



Noturisme, nudisme
et port du string interdits



Les mineurs de - de 12 ans
doivent être accompagnés



Animaux interdits



Baignade interdite
dans le plan d'eau



Interdit de fumer
sur la plage

Hénin- Beaumont la Plage



ouvert 7j/7
du 15 juillet
au 15 août



#HBLaPlage



ville.heninbeaumont

heninbeaumont



heninbeaumont

heninbeaumont



Les animations

Juillet

Samedi 15 : volley-ball, baby foot géant
 Dimanche 16 : volley-ball, baby foot géant
 Lundi 17 : animations judo
 Mardi 18 : sumo, tir à l'arc
 Mercredi 19 : tournoi de foot
 Jeudi 20 : baby foot géant, tennis foot
 Vendredi 21 : volley-ball, sumo
 Samedi 22 : badminton, concours de châteaux de sable
 Dimanche 23 : sumo, tir à l'arc
 Lundi 24 : animations judo
 Mardi 25 : mini olympiade
 Mercredi 26 : tournoi de foot
 Jeudi 27 : sumo, tir à l'arc
 Vendredi 28 : volley-ball, baby foot géant
 Samedi 29 : tennis, tir à l'arc
 Dimanche 30 : animations week-end sport en famille, tournois de football, tennis et volley-ball
 Lundi 31 : football, volley-ball

Août

Mardi 01 : sumo, baby foot géant
 Mercredi 02 : course d'orientation
 Jeudi 03 : tennis ballon, thèque
 Vendredi 04 : football, tir à l'arc
 Samedi 05 : Sumo, baby foot géant
 Dimanche 06 : animations week-end sport en famille, tournois de football, tennis et volley-ball
 Lundi 07 : volley-ball, baby foot géant
 Mardi 08 : badminton, sumo
 Mercredi 09 : mini olympiade
 Jeudi 10 : animation babygym
 Vendredi 11 : tir à l'arc, baby foot géant
 Samedi 12 : concours de château de sable, sumo
 Dimanche 13 : babyfoot géant
 Lundi 14 : animations handisport
 Mardi 15 : tennis ballon, volley-ball

- Etat-civil - mai



Ils sont nés

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Ismail AIT BOUHOUC, Ayoud AZOUD, Théa BERTIN, Soukaina BOULOGNE, Mathis CARDOZO, Ilana CHEDDAD, Shaynesse DELACUISINE LOGER, Fersen DELAIQUE, Nathéo DELOFFRE, Manon DHORME, Hugo DULARY, Céleste DUQUENOY, Mohamed ELZIANI, Lya FASTREZ, Léana FERRANT, Marie HELLE POUILLY, Mani HEND, Léonard LEBON, Isabella LEJEUNE, Lola LOPES, Théo MAHU, Thibaut MONIEZ, Léana OLIVIER, Keyronn PEZE, Alec RICHARD, Élisabeth SENECHAL VAN CRAEYVELT, Jules SERRURIER, Louca SERVILLE, Ysmaela STEFAN, Gabryel VANDERCOILDEN, Agathe VERDIERE



Ils nous ont quittés

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

GINETTE CAVILLON, Jacques CHADUTEAU, Josefa CHOJNICKI, Giuseppe COLOMBO, Jacques CROENNE, Lucien DA COSTA, Nicole DAUTRICOURT, Claude DELECROIX, Grégory DEVIGNES, FÉLICIA

DIEU, Thierry DUCARNE, Frédéric FIEFFÉ, Anne-Marie FOJT, Roger FONTAINE, Uranie FOVEAU, Marie HERBERT, Charles HERPSON, Jean HOJNATZKI, Czesława KOSINSKI, Michelle LAMBERT, Jacques LIBERT, Christiane MACIASZCZYK, Pierre MACQUET, Michèle MENU, Frida MERSAK, Paulette MESMACQUE, Antonino MICELI, Stanisława ORCZYK, Maude PANTIGNY, Martha PATALAS, Philippe POUCHAIN, Francine QUENNOY, Léon ROUSSELLE, Jean SENYSZEN, Jeanne-Marie SEUX, Paul WACQUIEZ, André WASTEELS, Irène WIECZOREK



Ils se sont dit "Oui"

La municipalité leur présente ses félicitations

Michaël ALGOET et Amélie WALLET (1), Anis DABOUSSE et Angélique CUVELLIER, Christophe DAPVRIL et Laetitia FLORENT, Nicolas SCHITTECATTE et Marylise VELLA (2).



NOUVEAU SUV 7 PLACES PEUGEOT 5008

ENTREZ DANS UNE NOUVELLE DIMENSION

pointdevente.peugeot.fr

À partir de **299 €/MOIS⁽¹⁾**
après un premier loyer de 4 200 €

3 ANS D'ENTRETIEN INCLUS

ORIGINE FRANCE GARANTIE

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL Consommation mixte (l/100 km) : de 4,1 à 6,1. Émissions de CO₂ (g/km) : de 106 à 140.

(1) En location longue durée (LLD) sur 37 mois et pour 30 000 km. Exemple pour la LLD d'un Nouveau SUV 5008 Access 1,2L PureTech S&S BVM6 130 neuf hors options, incluant 3 ans de garantie, d'entretien et d'assistance. Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. **Modèle présenté** : 5008 Allure 1,2L PureTech S&S BVM6 130 options peinture métallisée Emerald Crystal, toit ouvrant panoramique et toit Black Diamond : **353 €/mois** après un 1^{er} loyer de 5 800 €. Offre non cumulable valable du 02/05/2017 au 30/06/2017, réservée aux personnes physiques pour un usage privé pour toute LLD d'un Nouveau SUV PEUGEOT 5008 neuf dans le réseau PEUGEOT participant, sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR, loueur et SA au capital de 138.517.008 €, RCS Nanterre n° 317 425 981, ORIAS 07004921, 9 rue Henri Barbusse 92230 Gennevilliers. Le PCS Maintenance peut être souscrit indépendamment de toute LLD aux conditions disponibles dans le réseau PEUGEOT participant.

MOTION & EMOTION

**Sébastien Quintin, chef des ventes
et toute son équipe vous attendent.**



**Peugeot BEAUMONT AUTOMOBILES - 890 Boulevard Fernand Darchicourt
62110 Hénin-Beaumont - 03 21 13 20 50**



Une Fête de la musique rock et disco !

Pour l'édition 2017 de la Fête de la musique, la Ville avait misé sur les jeunes talents et l'ambiance survoltée des années 80 en une seule soirée.

Nous avons retrouvé avec plaisir The Moho's, dont nous avons fait la connaissance en février dernier, salle Polonia, pour un concert exclusif. Nos cinq jeunes musiciens héninois ont enfammé la scène en première partie. Auteurs, compositeurs, interprètes, leur style allie pop, rock, folk et électro.

Pour prendre la suite, la compagnie Frenchy a proposé un spectacle haut en couleurs sorti des années 80. Génération Disco, et ses chanteurs/ses et danseuses de grand talent ont interprété les hits indispensables à une soirée de folie.

Au cours d'une soirée animée par Stéphane Bosmans, la foule a ainsi pu retrouver les titres mythiques de l'époque : Village People, YMCA ; Boney M, Daddy Cool et Rasputin ; Les Bee Gees, Saturday Night Fever ; Patrick Hernandez et son incontournable *Born to be alive* ; les inoubliables Jackson 5 ; un medley des plus grands tubes Disco français de Clo-clo, Dalida, Ottawan, Patrick Juvet... Mais encore *I'm so excited*, *It's raining men*, *Boogiewonderland*, *I will survive*, *Freak out*, *She works hard for the money*...

Du lourd, de l'énergique et, surtout, beaucoup de plaisir pour les spectateurs de la place Carnot !







**+ DE 50
EXPOSANTS**

**SALON DU
BIEN-
ETRE**

2 SEPTEMBRE 2017

10 H - 19 H

SALLE TETELIN

(ESPACE F. MITTERRAND - HÉNIN-BEAUMONT)

**ENTRÉE
GRATUITE**



Championnat national UFOLEP de tir à l'arc



Repas du club de l'amitié de la résidence Pasteur



Marché aux puces de l'APE Breuval



Portes ouvertes de l'Olympique héninois



Match de gala entre l'Olympique héninois et les anciens du RCL



Atelier pédagogique sur le miel, organisé par le relais nature



Rencontre handisport avec les élèves du collège G.Phillipe



Randonnée organisée par Décathlon



Représentation de fin d'année de l'atelier danse de l'Amicale Laïque



Cérémonie de remise des prix du concours « Mécalive »



Journée d'hommage aux morts pour la France en Indochine



Spectacle équestre de Caval'Clyde

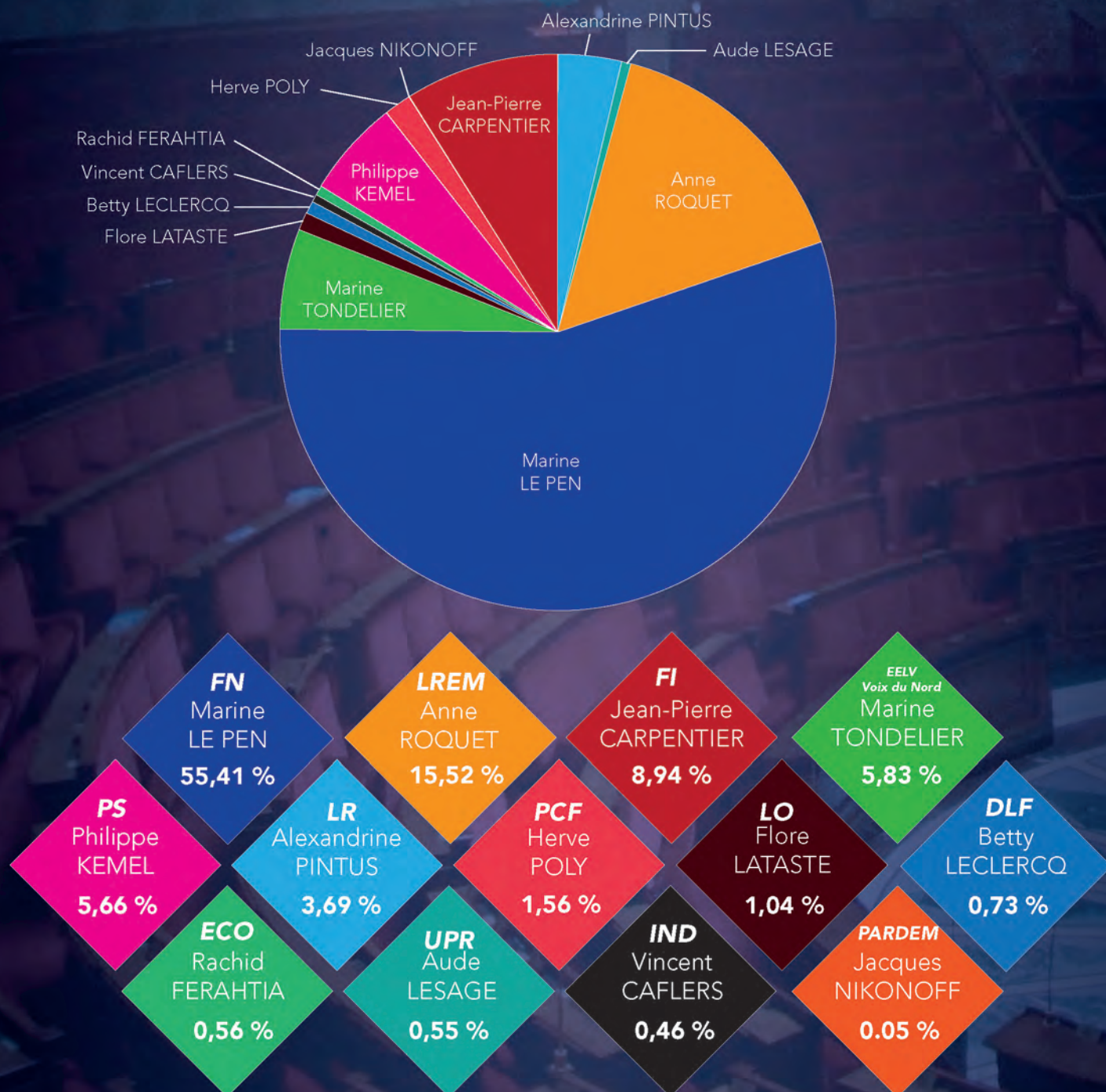


Spectacle de danse par le collège Rabelais

RÉSULTATS

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1^{ER} TOUR - 11 JUIN 2017 - HÉNIN-BEAUMONT

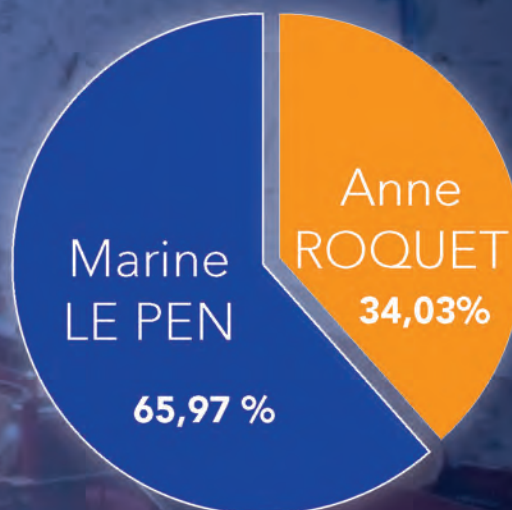


RÉSULTATS

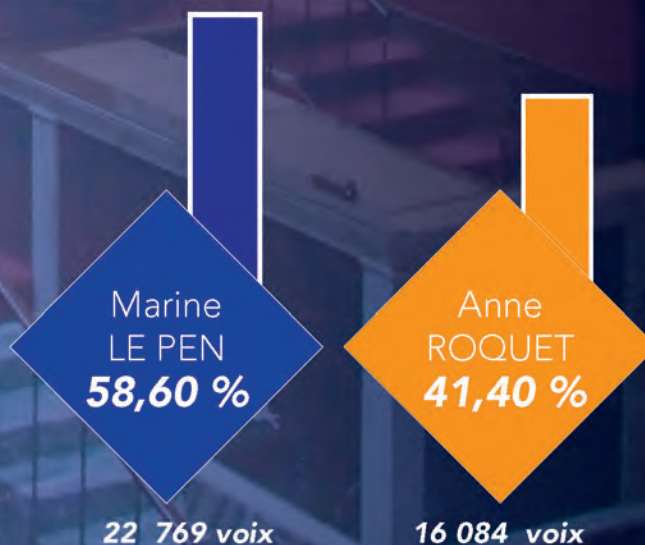
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

2nd TOUR - 18 JUIN 2017 - HÉNIN-BEAUMONT

RÉSULTATS HÉNIN-BEAUMONT



RÉSULTATS CIRCONSCRIPTION



Marine Le Pen est élue
députée de la 11^e circonscription
du Pas-de-Calais



Bureaux	Anne ROQUET	Marine LE PEN
1 : Le Colysée	32,13% 98	67,87% 207
2 : Salle G. Delmotte	33,26% 157	66,74% 315
3 : École Fallières	24,34% 120	75,66% 373
4 : CCAS	38,22% 151	61,68% 243
5 : L.P Henri Senez	38,23% 151	61,77% 244
6 : Salle Pantigny	30,94% 125	69,06% 279
7 : Restaurant Darcy	19,07% 70	80,93% 297
8 : École Dubreucq	29,51% 103	70,49% 246
9 : MDQ - M. Thorez	34,95% 137	65,05% 255
10 : École B.Desrousseaux	36,21% 155	63,79% 273
11 : Salle Debeyre	35,88% 188	64,12% 336
12 : École J-J. Rousseau	44,39% 178	55,61% 223
13 : Foyer Léon Jouhaux	36,32% 170	63,68% 298
14 : Salle Pantigny	40,67% 170	59,33% 248
15 : Restaurant Darcy	28,51% 128	71,49% 321
16 : École O. Legrand	33,23% 106	66,77% 213
17 : MDQ - M. Thorez	34,86% 160	65,14% 299
18 : École Guy Mollet	36,91% 179	63,09% 306
19 : Salle Debeyre	33,52% 121	66,48% 240
20 : L.P Henri Senez	37,94% 151	62,06% 247

Installation du Conseil communal pour les droits et devoirs des familles



Steeve Briois et le Conseil municipal ont décidé, à l'appui d'une délibération du 16 décembre 2016, de créer un Conseil pour les droits et devoirs des familles (CDDF).

Celui-ci a été installé le 23 mai dernier. Il s'agit d'une décision volontariste, puisque ce dispositif est facultatif pour les communes de moins de 50.000 habitants.

Le CDDF permet de renforcer et optimiser les mesures existantes :

- d'aide à la fonction parentale pour l'éducation des enfants ;
- de protection de l'enfance en danger ;
- de prévention des troubles publics ou de la délinquance.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les professionnels ou les familles, de leur propre initiative, peuvent saisir le maire, président du CDDF, par l'intermédiaire de la coordinatrice du CDDF (Peggy Demoulin, CCAS, 5 rue de Conchali, 03.21.77.35.55), quand une difficulté ou une défaillance

éducative apparaît, ou quand le comportement de l'enfant ou du jeune peut être à l'origine de l'action préventive à conduire.

Sur la base des informations instruites dans le respect de la confidentialité, le maire peut alors contacter ou entendre une famille volontaire, pour lui rappeler ses droits et devoirs et lui formuler des recommandations et propositions d'accompagnement.

Dans certains cas plus difficiles (mineur en danger éducatif), le maire pourra saisir le président du Conseil départemental en vue de la mise en œuvre d'une mesure d'aide sociale à l'enfance.

Le maire pourra aussi saisir le Juge des enfants aux fins de mise en place d'une mesure d'aide à la gestion du budget familial (placement sous tutelle des prestations familiales lorsque celles-ci ne sont pas employées pour les besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé, à l'éducation des enfants) et que l'accompagnement en économie sociale et familiale ne paraît pas suffisant.

ETS PESIN

CYCLOS-SCOOTERS

Ets Pesin scooters

VENTES ET RÉPARATIONS

368 RUE ELIE GRUYELLE
62 110 HÉNIN-BEAUMONT

PEUGEOT Scooters à partir de 899 €* SCOOTERS

Alarme offerte pour l'achat d'un scooter**

* dans la limite des stocks disponibles
** Offre non cumulable avec d'autres promotions et valable jusqu'au 15 mai

photo non contractuelle

03 21 20 47 66

PIZZERIA ENZO

**43, rue Denis Papin
62 110 HENIN-BEAUMONT**

03 21 20 44 41

Notre restaurant vous accueille
du mardi au jeudi de 11 h 30 à 14 h
et de 18 h à 22 h 30
le vendredi et samedi de 11 h 30 à 14 h
et de 18 h à 23 h
Fermé le dimanche & lundi

**PIZZAS
PÂTES
SALADES
PANINIS**

**PLAT DU JOUR
LE MIDI**

**LA PIZZA
AU FEU DE BOIS
PRODUITS FRAIS**

**LIVRAISON GRATUITE
À DOMICILE
& AU BUREAU**

Venez nous rejoindre sur Facebook :
Pizza Enzo Hénin Beaumont

Un peintre discret à Saint-Henri...

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, la Municipalité vous invite à assister à une conférence consacrée par Jean-Claude Poinsignon à Victor Florent Méreau.

Né à Valenciennes en 1892 d'un père tailleur d'habits, Victor Florent Méreau, après de solides études aux Ecoles académiques de Valenciennes, devient en novembre 1909 élève de Fernand Cormon à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris. Il ne peut combattre en 1914-1918 aux côtés de ses camarades en raison d'une faiblesse physique et la guerre interrompt ses études. Marié en 1923 à la veuve du sculpteur lillois Géry Déchin (1882-1915), il quitte Paris en 1924 pour rejoindre Douai où il est nommé comme professeur du cours de Peinture, Dessin et Anatomie à l'Ecole des Beaux-Arts.

Il va y former, jusqu'en 1952, de nombreux et talentueux élèves comme le Prix de Rome de Sculpture Robert Bouquillon.

Mais s'il fut un remarquable maître, à l'œil infallible, il fut aussi un vrai peintre et il est sans doute temps de s'attarder sur l'œuvre de cet artiste discret, amoureux de la nature, des travaux des hommes, témoin engagé de son temps qui a laissé dans notre commune et plus particulièrement à l'église Saint-Henri quelques œuvres remarquables.

Jean-Claude Poinsignon, ancien professeur certifié de Lettres Classiques au Lycée Henri Wallon de Valenciennes, est Docteur en Histoire de l'Art : il a animé pendant 25 ans la revue *Valentiana* et est l'auteur de nombreuses publications sur les artistes valenciennois, même si son intérêt artistique dépasse largement les limites régionales.

Dimanche 17 septembre à 15 h
Eglise Saint-Henri
Entrée libre



Les autres événements des Journées du patrimoine

Visite de l'Hôtel de ville et du bureau de Monsieur le Maire

Dimanche 17 septembre à 11 h et 17 h

Conférence du docteur Desruelles

Vendredi 15 septembre à 19 h dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de ville



Remarquable succès de l'exposition d'Oreste Ortolé

Il n'est plus besoin de présenter M. Ortolé, professeur d'arts plastiques, à la population héninoise, et son travail artistique autour de la lettre.

Pour mieux faire connaître encore cet artiste dont le seul nom est une promesse d'émerveillement, la médiathèque municipale Gérard Delsaux a récemment accueilli la série « Du visible à l'invisible » dans la salle principale d'exposition.

Amis, amateurs, passionnés ou simples curieux ont ainsi pu s'imprégner de l'univers d'Oreste Ortolé, en présence de Christopher Szczurek, adjoint délégué à la Vie culturelle et associative, qui a présidé au vernissage de l'exposition le 5 mai dernier.

Avec la verve et le charisme qui le caractérisent, Oreste Ortolé a proposé à l'assemblée une visite commentée de ses recherches, insistant sur le cheminement qui l'a conduit de la trace à la lettre, de la lettre à l'écrit, de l'écrit au sonore et qui ouvrent à nombre d'interrogations et de réflexions, sources d'échanges et de découvertes.

Durant tout le mois de mai, ce sont plus de 350 personnes qui se sont frottées à la démarche plastique d'Oreste Ortolé, preuve que l'ouverture à l'art contemporain est une attente de nombreux Héninois.



L'été est fait pour « surfer » !

Le Réseau communautaire des médiathèques (RCM), intégrant les 13 établissements du territoire Hénin-Carvin, propose des ressources électroniques gratuites sur son portail. Pour y accéder, il suffit de s'identifier avec sa carte de médiathèque à l'adresse suivante : www.mediathèques-rcm.fr Ensuite, laissez-vous tenter...

VOUS AIMEZ LIRE ? Consultez PNB pour télécharger des livres numériques et Storyplay'r pour accéder aux albums jeunesse

VOUS ÊTES FAN DE CINÉMA ? Consultez le service de vidéo à la demande dans Médiathèque numérique

VOUS ÊTES ACCRO À LA MUSIQUE ? Accédez aux concerts de la Philharmonique sur Cité de la Musique, découvrez la

musique indépendante sur 1D touch ou consultez le service de musique en ligne sur Music me

VOUS SOUHAITEZ VOUS INFORMER ? Accédez à la presse en ligne sur LeKiosk

VOUS DÉSIREZ VOUS FORMER ? Bénéficiez des ressources de formation personnelle sur toutapprendre.com (développement personnel, soutien scolaire, langues étrangères...), mettez-vous à l'informatique avec Vodeclic, apprenez l'anglais sur MyCoweu...

L'INSCRIPTION À LA MÉDIATHÈQUE GÉRARD DELSAUX EST GRATUITE ET LE PERSONNEL SE TIENT À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS RENSEIGNER.

Nouveaux tarifs de l'Ecole d'arts plastiques et de l'Ecole de musique



Dans une volonté de rendre plus accessible la découverte et l'activité culturelles dans la ville, la Municipalité a décidé de baisser les tarifs des écoles municipales d'Arts plastiques et de Musique.

L'ECOLE D'ARTS PLASTIQUES propose un éveil artistique et la pratique de diverses disciplines, enseignées dans un lieu affecté aux arts visuels et disposant de deux salles de cours et d'une salle de documentation.

Ateliers enfants de 7 à 14 ans : mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Ateliers adolescents : mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 ;

Ateliers adultes :

- peinture : mercredi de 17 h à 19 h ;
- dessin : jeudi de 10 h à 12 h ;
- arts plastiques : jeudi de 17 h à 19 h.

Tarifs :

Elèves habitant Hénin-Beaumont : 40 €
A partir de la deuxième personne de la même famille : 20 €
Inscription à partir du 1er février 2018 : 20 €
Elèves habitant les autres communes : 80 €
A partir de la deuxième personne de la même

famille : 40 €

Inscriptions à partir du 1er février 2018 : 40 €
Demandeurs d'emploi, personnes non imposables et leurs enfants jusqu'à l'âge de 15 ans inclus, demeurant sur le territoire communal : gratuité

L'ECOLE DE MUSIQUE dispense des cours pour tous les âges et niveaux de pratique. Les inscriptions se dérouleront durant le mois de septembre :

- **cours d'éveil pour les enfants** à partir de la moyenne section de maternelle : 20 € / an ;
- **initiation à l'instrument, la formation musicale et le chant** à partir du CE1 : 30 € / an ;
- **formation musicale, instrument et pratiques collectives pour les ados et les adultes** (possibilité de louer l'instrument auprès de l'école de musique) : 30 € / an.

Pour en savoir plus :

Site internet de la Ville, rubrique « Culture et événements, conservatoire de musique »
Secrétariat : 03.21.76.84.16 (lundi et mardi de 16 h à 18 h, mercredi de 14 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h).



On n'arrête plus Jérémie Cadot !



Suite aux résultats obtenus lors de 7 coupes du monde de la saison (sur 8), le fleurettiste héninois Jérémie Cadot a été sélectionné par la Fédération française d'escrime pour participer aux championnats d'Europe et du Monde.

En attendant les seconds, qui se dérouleront du 20 au 23 juillet à Leipzig (Allemagne), le sociétaire du Cercle d'escrime héninois a brillé lors des premiers sur les pistes de Tbilissi (Géorgie) : médaillé de bronze en individuel, Jérémie a en effet décroché l'or par équipes, aux côtés d'Erwann Le Pechoux, Enzo Lefort et Julien Mertine, après une finale disputée de haute lutte face aux Russes (45-43).

Une belle revanche sur la finale des derniers jeux olympiques et un réel espoir pour les championnats du Monde...

Le boxing club héninois au top...



CHEZ LES FILLES...

Le samedi 27 mai, Oshin Derieuw a réalisé une performance de taille à Louvroil, en devenant championne WBF-Internationale en catégorie super-légers. Son adversaire Marion Montanari, malgré sa volonté, a dû s'incliner nettement aux points, à l'unanimité des trois juges.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, Mona Mestian a de son côté brillé en Hongrie, lors du tournoi international d'Eger, en obtenant la médaille d'or chez les poids-plume.

... ET CHEZ LES GARÇONS

Au cours de la même soirée, l'espoir héninois Laïd Douadi a remporté son combat contre un adversaire bulgare, face auquel il a étalé toute sa classe et son bagage technique. Invaincu en 11 combats, Laïd approche à grands pas de la cour des grands...



Flot de médailles pour le Club nautique

Qualifiés pour le championnat national UFOLEP qui s'est déroulé à Decines les 3 et 4 Juin, quatre nageurs héninois y ont fait la preuve de leurs qualités et de leur volonté, puisqu'ils ont ramené 8 médailles, permettant à notre région de terminer 1ère, devant l'Île-de-France :

- Thomas Wantier, benjamin, médaille d'or au 100 m papillon et médaille d'argent au relais thématique ;
- Théo Smague, minime, médaille d'argent au relais thématique ;
- Bruno Bonardel, senior master, médaille d'argent au relais aquaraid sauvetage ;
- Inès Gradel, senior master, médaille d'or au 50 m dos, au 50 m papillon, au 100 m crawl et au relais 8X50 m crawl.

Une performance remarquable, qui rejallit sur l'ensemble du club et met en lumière la qualité du travail réalisé au quotidien par le président Mohamed Ouarrak et son équipe.

L'ESHB Basket promue en Pré-nationale !

Au terme d'une saison aboutie et disputée jusqu'à la dernière seconde du dernier match, l'ESHB a obtenu le droit d'évoluer en Pré-nationale la saison prochaine, un niveau jamais atteint depuis la création du club en 1971.

La performance est donc de taille, symbolisée par la détermination de toute l'équipe lors du match décisif remporté face à Wattrelos (87-77).

Aux anges à l'issue de cette partie, les supporters attendent avec impatience les premiers shoots, dunks ou tirs longue distance du premier match de l'ESHB en Pré-nationale, dès la rentrée.

Félicitations au président Thomas Lallemand et à l'ensemble des éducateurs, entraîneurs, bénévoles et joueurs qui ont contribué à cette belle réussite, dont toute la ville peut être fière !



La saison d'Hénin gym en chiffres



TOP 12 - VALENCIENNES - 12 MARS 2017

L'équipe termine à la 9e place et maintient sa place dans le Top 12 pour la saison 2017-2018.

Lily Marcotte – Marine Rosczka – Romane Pontéprimo – Constance Callewaert – Zélie Bernard – Eléna Santinelli
Entraîneurs : Sophie Jovenet – Claire Dessaint
Juge : Adeline Salamon



CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUELS - GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE COGNAC - 6 ET 7 MAI 2017

- **Manon Pruvost** : médaille de bronze dans la catégorie Nationale A 12 ans

- **Rebecca Rubens** : Vice championne de France Nationale A 13 ans

- **Romane Pontéprimo** : Médaille de bronze dans la catégorie Nationale A 17 ans

- **Marine Rosczka** : Championne de France Nationale A 21 ans et + et médaille de bronze aux barres asymétriques



CHAMPIONNATS DE FRANCE PAR ÉQUIPES NATIONALE - OYONNAX - 19 AU 21 MAI 2017

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE :

L'équipe Nationale A1 10-13 ans termine à la 2e place. Une médaille d'argent bien méritée.

Lilou Aghina – Evane Bélier – Manon Pruvost – Rebecca Rubens – Lisa Skoruz – Entraîneurs : Sophie Jovenet – Tony Taffin – Virginie Machado – Claire Dessaint



L'équipe Nationale A3 12 ans et + termine à la 5e place.

Maïly Chey – Léna Démaret – Emilie Gallo – Manon Leregle – July Paisin – Elvira Sai



GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE :

L'équipe Nationale A2 10-11 ans termine à la 9ème place.

Tristan Bras – Noam Fouassier – Antoine Lefebvre – Tom Rommelard – Noah Wilson
Entraîneurs : Emilien Heuls et Clément Herpson

CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUELS ELITE - PONTS DE CÉ - 27 ET 28 MAI 2017

- **Evane Bélier** : 10e et Eléna Santinelli (blessée) : 16e dans la catégorie Espoirs

- **Zélie Bernard** : 12e dans la catégorie Juniors

CHAMPIONNATS DE FRANCE PAR ÉQUIPES NATIONALE B ET TROPHÉE FÉDÉRAL LYON - 9 AU 11 JUIN 2017

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE :

Nationale B1 10-11 ans : 7e place.

Camille Candelle – Larah Benabdelmoumène – Emma Liénard – Méline Vicogne – Madysen Colard

Nationale B1 10 ans et + : 6e place.
Romane Dolata – Anaïs Mazy – Ophélie Redmerski – Julie Sagna – Malia Wilson

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE :

Trophée Fédéral 1 10-13 ans : 6e place.

Pierre Doucet – Gillian Deletrez – Whyatt Montigny – Valentin Lemesle

Trophée Fédéral 2 10 ans et + : 6e place.

Denovane Montigny – Aël Frère – Mathéo Laloux – Alan Petit

Trophée Fédéral 2 12 ans et + : 9e place.

Clément Herpson – Lucas Della Franca – Antonin Lemesle – Tony Taffin – Emilien Heuls

Le cœur des enfants est en danger (3)



Pour le professeur Claire Mounier-Véhier, présidente de la Fédération française de cardiologie, les actions de prévention vers les enfants constituent une priorité, car ils n'ont pas encore adopté de manière définitive les mauvaises habitudes d'hygiène de vie.

A nous de leur montrer que faire de l'activité physique, manger sainement et ne pas prendre la première cigarette, c'est davantage un plaisir qu'une contrainte !

S'engager au quotidien pour la santé de nos enfants, c'est aussi une prévention citoyenne, contribution de chacun d'entre nous à la pérennité de notre système solidaire de protection sociale. Fabien Gilot, multi médaillé olympique en natation, livre également sa vision en insistant sur la notion de plaisir dans le sport.

Je rappelle à certains parents que le port du casque à bicyclette est obligatoire pour les enfants jusqu'à 12 ans, sous peine d'amende et surtout au point de vue sécurité, en cas de chute ou d'accident avec un autre usager de la route ; et ils ne doivent pas prendre les rues pour un terrain de jeu. A eux de leur apprendre à circuler en sécurité et d'y veiller.

Gérard Delsaux, administrateur de la Fédération française de cardiologie Nord - Pas-de-Calais

Les kermesses sonnent la fin de l'année scolaire !



Les kermesses de fin d'année scolaire constituent toujours un moment attendrissant pour les parents et l'occasion pour les enfants d'impressionner ces derniers, avec un mélange de chant, de danse et de théâtre.

L'école Lacore-Carnot a ouvert le bal des kermesses le 20 mai, suivie des écoles Jean-Jacques Rousseau et Guy Mollet, qui ont lancé le mois de juin. Les enfants de l'école maternelle Pantigny ont donné le meilleur d'eux-mêmes le 6 juin, tout comme ceux de l'école maternelle Fallières le 10 juin.

Le groupe scolaire Bracke-Desrousseaux a également mis le feu à la scène le 16 juin, précédant l'école maternelle Michelet, le groupe scolaire Breuval et l'école élémentaire Pantigny. Le 1er juillet, les écoles Dubreucq, Fallières, Léon Blum, Saint-Louis et Sainte-Jeanne-d'Arc ont clôturé en beauté ce festival de kermesses.



VENTE - RÉPARATIONS - PIÈCES DÉTACHÉES

Taille haie



A partir de
279€



Tronçonneuse
CS 310 ES



219€

Débroussailluses

SRM 222 ESU



259€



GT 222

189€

PIÈCES DÉTACHÉES POUR TONDEUSE / TRACTEUR TONDEUSE / TAILLE-HAIE
DÉBROUSSAILLEUSE / TRONÇONNEUSE

448 Avenue des Déportés - HENIN-BEAUMONT

03 21 49 42 00

www.mpo-motoculture.fr

**OPTIC
3000**

**PRÉPAREZ
L'ÉTÉ !**



**PROLONGATION
UN CADEAU VOUS SERA REMIS
SUR PRÉSENTATION DU COUPON**

**- 20 %
TARIFS
PRIVILÉGIÉS**

**sur les lunettes
solaires de marque***

**sur les verres solaires
unifocaux et progressifs
même polarisés***

98 rue Elie Gruyelle - **f** [optic3000](https://www.facebook.com/optic3000)





Un petit tour au jardin de l'école maternelle Léon Blum...

Vendredi 9 juin, les parents des élèves de l'école Léon Blum ont pu découvrir une très belle exposition. L'aboutissement d'un projet élaboré par les enseignants de l'établissement, en collaboration avec la ferme pédagogique. Les élèves ont été très fiers de faire visiter le jardin et de montrer ce qu'ils ont appris à leurs parents !

Le projet a permis aux élèves de développer des compétences langagières, de découvrir le monde du vivant, entre autres le cycle de vie des plantes et des animaux, mais aussi développer des attitudes pour respecter l'environnement.

Les plus grands ont cherché les petites bêtes qui vivent dans la nature, apprenant à les reconnaître, les classer et les découvrir de plus près grâce à une loupe. Ils se sont intéressés en détail aux abeilles, à leurs modes de vie et de reproduction, au rôle de chacune dans la pollinisation...

Dès le printemps, les enfants partiront à la recherche de vers, fourmis ou escargots pour faire de petits élevages en classe. Pendant ce temps, les élèves des petites et moyennes sections se chargeront de cultiver le jardin. Mais comment poussent les plantes ? Qu'est-ce qu'une graine ? Un bulbe ? A l'école, ils feront des expériences en attendant de revenir à la ferme pour semer et repiquer légumes et fleurs pour leur jardin.

Un potager partagé pour apprendre et créer !



Mercredi 24 Mai, ont été inaugurées, en présence du maire Steeve Briois et de l'adjointe déléguée à la Petite enfance, Aurélia Beigneux, les premières plantations de carrés potagers du multi-accueil. Le temps d'un après-midi, les Petits matelots se sont transformés en petits jardiniers. Munis de pelles, râteaux et arrosoirs, les enfants ont pu découvrir et planter graines, plants et bulbes de radis, courgettes, aubergines, plantes aromatiques, fraises... Il faudra encore un peu de temps, d'eau et de soleil pour les premières récoltes, mais tous seront au rendez-vous pour y goûter !

Le RAM en visite à Aquaterra



Avec l'arrivée des beaux jours, les enfants du RAM et leurs assistantes maternelles se sont rendus à Aquaterra le 2 juin. Sur place, Aude les attendait pour une balade autour des différents semis, à la découverte des odeurs. Tous les sens ont été mis en éveil au cours de cette matinée nature qui s'est terminée par la confection d'empreintes d'animaux à base de pâte à modeler durcissante. Une sortie pleine de partages, de découvertes, de rires et le tout, avec le soleil...



Modernisation des services dédiés à la famille

Vous connaissez, depuis l'an dernier, les nouvelles modalités d'inscription, de gestion des présences et de facturation des activités périscolaires et extrascolaires : cantine, garderie, centre du mercredi, accueils de loisirs, colonies de vacances, etc.

A partir de septembre prochain, vous pourrez réaliser certaines démarches liées à ces activités depuis votre domicile : réservation, suivi des consommations et, surtout, paiement des factures en ligne.

COMMENT ÇA MARCHE ?



1. Se connecter au Portail Famille : soit par le lien qui sera disponible sur le site internet de la commune, soit directement par le lien internet qui vous sera communiqué prochainement.



2. Créer son espace personnel : il suffira de suivre les indications sur la page d'accueil. Attention, pour créer votre compte, il vous faut une adresse e-mail valide.



3. Enregistrer la « clé enfance » : cette clé sera envoyée à toutes les familles déjà enregistrées auprès de la Caisse des écoles ou du service Jeunesse.



4. Accéder à votre accueil : vous pourrez alors accéder à votre accueil personnel et gérer les activités de vos enfants, payer en ligne les activités réalisées...

CONDITIONS PRÉALABLES

Pour bénéficier de ces services, votre famille doit être connue de nos services. Il est donc indispensable de nous retourner la fiche d'inscription individuelle pour chacun de vos enfants. Celle-ci est disponible sur le site internet de la commune ou dans les services de la Caisse des écoles et du service Jeunesse.

Le CAJ change d'adresse !



Au mois de juillet, le Centre d'animation jeunesse (CAJ) s'installera dans ses nouveaux locaux, situés à La Maison Anne Frank – Rue Montpencher.

Durant les vacances estivales, le CAJ sera ouvert du lundi 10 Juillet au vendredi 18 août, de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. L'équipe d'animation a prévu un programme d'activités riche en sorties, animations et soirées, tout en proposant de nombreuses nouveautés.

LE PROGRAMME :

- **juillet** : sorties à Olhain, Berck, Walibi, Koezio, au Laser Game...

- **août** : battle-kart, cinéma, piscine, Opalaventure, sorties à Sainte-Cécile, Bellewaerde, soirée barbecue...

Attention : pour les sorties hors de France (Walibi, Bellewaerde), une carte d'identité et une autorisation de sortie du territoire seront obligatoires ! Merci de vous rendre en mairie pour obtenir cette autorisation.



**MENUISERIES P.V.C
VOLET ROULANT
MOTORISATION
PORTE DE GARAGE**



**481 bis, rue Elie Gruyelle
62110 Hénin-Beaumont
Tél : 03 21 20 70 71**





Campagne de stérilisation : une belle coordination au profit des chats errants

La première campagne de stérilisation de chats errants s'est déroulée du 3 avril au 2 juin dernier sur les secteurs Darcy, ZAC, cité Sainte-Barbe, cité Saint-Roch et quartier Est.

Cette belle opération, à l'initiative des élus et du CCAS, a pu être menée avec succès grâce à la franche collaboration des partenaires vétérinaires (notamment les cliniques Saint-Roch et Les Cigognes), associatifs (Les Amis de Nala et Les Coussinets de l'espoir) et à l'implication active de nombreux bénévoles, permettant ainsi une belle action « d'utilité publique ».

En effet, outre la mobilisation de matériel spécifique et le déploiement de moyens humains importants, cette opération d'envergure a nécessité une organisation rigoureuse pour coordonner les trappages, les soins vétérinaires, les accueils pour convalescence, les relâches, sans oublier les impondérables tels que des chats pas toujours très coopératifs, blessés, accidentés ou les portées nées dans la rue...

Au total, ce ne sont pas moins d'une quarantaine de chats (21 femelles et

19 mâles) qui ont pu être ainsi stérilisés, identifiés et remis sur site en qualité de « chats libres » pour la grande majorité.

Vous avez été également nombreux, en tant que riverains, à signaler au CCAS des situations d'errance et de prolifération, permettant ainsi un meilleur repérage des situations d'urgence sur lesquelles intervenir en priorité. L'incidence positive de cette campagne sur la régulation féline des errants de la commune est indéniable ; de plus, la réduction des nuisances occasionnées (bruits, bagarres, marquage...) est un facteur important dans l'intégration des chats au sein de la population, ceux-ci jouant un rôle à leur tour dans la régulation des rongeurs.

Il est à préciser que quelques chats, trop sociables pour être remis à la rue, ont pu être pris en charge par les 2 associations partenaires de l'opération ; de même, quelques chatons nés dehors ont pu intégrer des familles d'accueil avec leur maman, stérilisée pour l'occasion. Certains n'ont pas survécu, venus au monde dans des conditions trop précaires...



J'AIME LES ANIMAUX, JE RETIENS : à raison de 2 à 3 portées par an comprenant 1 à 6 chatons, 1 couple de chats non stérilisés se retrouve responsable d'une tribu de 20.000 têtes en 4 ans. La ménopause n'existe pas chez les chattes.

JE DIS STOP AUX IDÉES REÇUES : « Il faut laisser faire la nature », « C'est un mâle, il ne ramènera pas de petits à la maison » ou encore « Un chat se débrouille et sait vivre dehors ».

JE SUIS UN MAÎTRE RESPONSABLE ET JE SENSIBILISE AUTOUR DE MOI : identifier et stériliser ses chats est impératif ; mâles comme femelles, c'est les protéger (moins de maladies, moins de nuisances), mais c'est également empêcher la naissance de nombreuses misères des rues qui, si elles survivent, proliféreront à leur tour.

« CHA-PERLIPOPETTE » : J'AI RETROUVÉ MON CHAT !



Flipper, trappé dans le quartier de la ZAC, est un habitué des lieux et un gentil matou que les riverains gratifient souvent de caresses ;

mené chez le vétérinaire pour stérilisation, ce dernier découvre qu'il est déjà identifié ; la puce électronique permet alors de retrouver rapidement la propriétaire. Cette dernière, sous le coup d'une grande émotion, annonce qu'elle avait perdu son chat depuis 3 ans et que les recherches avaient échoué. Les retrouvailles ont eu lieu le jour même, au grand bonheur de cette famille enfin réunie : l'occasion de rappeler l'intérêt d'identifier son animal !

Quelques chiffres

43 chats bénéficiaires

24 femelles (dont plusieurs gestantes ou mamans)

19 mâles

26 chats stérilisés dans les quartiers de la ZAC et de Darcy



L'identification des chats et des chiens : une obligation légale.



Selon l'Article L212-10 du Code rural et de la pêche maritime, tout chat ou chien, préalablement à sa cession, à titre gratuit ou onéreux, doit être identifié par un procédé agréé par le ministre chargé de l'Agriculture et mis en œuvre par les personnes qu'il habilite à cet effet. L'identification est à la charge de celui qui cède l'animal.

Il en est de même, en dehors de toute cession, pour les chiens nés après le 6 janvier 1999 et âgés de plus de quatre mois, ainsi que pour les chats de plus de sept mois, nés après le 1er janvier 2012.

En clair : l'identification des chiens et des chats est donc obligatoire même en cas de

don ou si vous êtes propriétaire d'un animal aux conditions énoncées ci-dessus. Elle permet en outre de retrouver plus facilement un animal perdu et d'éviter qu'il se retrouve errant définitivement ou soit recueilli et mis à l'adoption au profit d'un autre.

La puce électronique ne nécessite pas d'anesthésie et n'est pas douloureuse. Sa lisibilité traverse le temps et les frontières (reconnaissance internationale). La puce n'émet pas d'ondes électromagnétiques et ne donne donc aucun souci à l'animal. Par contre, elle n'est pas visible, et elle ne peut être lue que par un vétérinaire ou par la SPA. Pour cela, on associe souvent un petit tatouage ou une médaille.

Abandons d'animaux l'été : un record français, triste et honteux...

Fin.

CHAQUE ANNÉE, L'HISTOIRE FINIT MAL.

#NONLABANDON

Agissons sur 30millionsdamis.fr



L'été 2016 détient la triste performance du record d'animaux abandonnés par leurs propriétaires ; ce sont chaque année environ 100.000 animaux de compagnie, subitement devenus encombrants et indésirables, qui sont abandonnés, dont 60.000 répudiés pendant la période estivale, soit 11 abandons par heure ! Livrés à eux-mêmes, amenés en fourrière, où ils seront euthanasiés si personne ne peut les accueillir ou adopter...

La France est le pays d'Europe qui compte le plus d'animaux domestiques avec 10 millions de chats et environ 8 millions de chiens, et celui où l'on trouve également les maîtres

les moins scrupuleux et responsables ! Ce que dit la Loi : l'abandon d'un animal est passible d'une peine de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amende, au même titre qu'un acte de cruauté envers un animal, conformément à l'article 521-1 du Code pénal.

Depuis 2015, les animaux sont reconnus comme des « êtres vivants doués de sensibilité » en France. Une avancée législative qui satisfait une demande de la fondation 30 Millions d'Amis pour obtenir une modification du Code civil, qui considérerait jusqu'ici les animaux comme des « biens meubles ».





La rénovation de la cité Foch est terminée



Débutés à l'automne 2016, les travaux de réfection de voirie de la cité Foch se sont terminés il y a quelques semaines. Les voies de circulation défoncées ou affaissées, les bordures dégradées et dangereuses appartenaient désormais au passé.

En quelques mois, plusieurs années de négligence ont été rattrapées, et les habitants de la cité sont satisfaits de pouvoir à nouveau circuler aisément et sans risque dans leur quartier.

LES TRAVAUX EN CHIFFRES :



rénovation de 13 voiries, par le renforcement ponctuel de la structure des chaussées sur 1970 m²



remplacement de la borduration sur 1150 mètres linéaires



mise à niveau de 55 ouvrages d'assainissement



mise en œuvre d'enrobé coulé à froid fibré sur 22600 m²

Un chantier d'importance, dont le coût se sera monté à **341.820 €**



Les travaux dans votre quartier

Ces travaux seront réalisés dans le courant des mois de juillet et août, sous réserve des aléas climatiques.

- Ensemble des écoles de la commune : pose de plots et retracement des passages piétons.
- Base de loisirs du Bord-des-Eaux : pose de mobilier urbain.
- Rue Léon Blum : tracé de passages piétons.
- Rue Napoléon Demarquette : création d'un arrêt minute.
- Rue Elie Gruyelle : création d'un arrêt minute.
- Rue Montpencher : création d'un arrêt minute.



La Municipalité s'engage pour l'avenir !

L'année 2017 consacre une fois encore l'intérêt porté par la Municipalité à l'avenir de nos enfants. La trêve estivale verra ainsi de nombreux travaux démarrer dans les écoles de la ville :

GROUPE SCOLAIRE

BRACKE-DESROUSSEAU :

- poursuite des travaux de peinture dans les classes et circulations ;
- réfection de la toiture (fin des travaux à la Toussaint).

Coût : 35.000 €

GROUPE SCOLAIRE BREUVAL :

- poursuite du remplacement des menuiseries de l'école élémentaire et réhabilitation des pignons ;
- installation d'un visiophone (fin des travaux aux vacances de Toussaint).

Coût : 96.000 €

GROUPE SCOLAIRE FALLIÈRES :

- rénovation complète des cages d'escaliers du bâtiment central du groupe scolaire (couverture, enduits et peintures).

Coût : 90.000 €

ECOLE MATERNELLE

LACORE-CARNOT :

- installation d'un éclairage LED ;
- pose d'un visiophone (fin des travaux à la Toussaint).

Coût : 9000 €

ECOLE ÉLÉMENTAIRE GUY MOLLET :

- pose d'un visiophone (fin des travaux à la Toussaint) ;
- changement des menuiseries du nouveau restaurant scolaire (fin des travaux à la Toussaint).

Coût : 40.000 €

ECOLE MATERNELLE DUBREUCQ :

- rénovation complète du revêtement de sol (sol souple) ;
- pose d'un visiophone (fin des travaux à la Toussaint) ;

- rénovation complète des abords de l'école pour la fin de l'année (clôtures et portillon d'accès à la cour).

Coût : 120.000 €

GROUPE SCOLAIRE LÉON BLUM :

- changement complet du mobilier du restaurant scolaire.

Coût : 5000 €

ECOLE MATERNELLE

OCTAVE LEGRAND :

- rénovation complète de la toiture de l'école (fin des travaux prévus en décembre 2017).

Coût : 63.000 €

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU :

- construction d'un préau ;
- pose d'un visiophone (fin des travaux à la Toussaint).

Coût : 79.000 €

GROUPE SCOLAIRE PANTIGNY :

- création d'une garderie périscolaire et d'un restaurant scolaire (démarrage des travaux de déconstruction des anciens logements de fonction de l'école élémentaire cet été). Ces travaux permettront de renforcer l'offre d'accueil du groupe scolaire et, à terme, assureront aux enfants un repas en toute sécurité et tranquillité.

Coût : 700.000 € sur les exercices 2017 et 2018.



Dépôts sauvages : cela peut vous coûter cher !

Chaque jour, 4 agents et 2 véhicules du service Propreté urbaine enlèvent des déchets déposés sur le domaine public par des personnes indisciplinées, pour un coût quotidien de plusieurs centaines d'euros. Sans compter le ramassage des mégots, papiers, et déjections canines...

2800 dépôts sauvages ont été traités par les services municipaux depuis le 1er janvier 2017. Un chiffre en perpétuelle augmentation. Trottoir transformé en vide-grenier, espaces verts couverts de gravas de chantiers, encombrants déposés près des cuboverres : des incivilités insupportables pour les riverains.

Les personnes concernées doivent prendre conscience des nuisances qu'elles causent : présence de rats, gêne pour la circulation des piétons, risques d'accidents, pollution des sols... Sur le principe du pollueur-payeur, la ville intensifiera ses actions afin d'identifier et sanctionner les responsables, notamment grâce à la vidéo-protection. L'amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros devrait inciter les contrevenants à utiliser les moyens mis gratuitement à disposition :

- déchèterie rue Brossolette (à côté du stade Delmotte ; jours et horaires d'ouvertures sur le site www.agglo-henincarvin.fr, rubriques « vie quotidienne », « déchets », « déchèterie » ;
- collecte des encombrants à domicile, sur rendez-vous avec les services de la communauté d'agglomération (n° vert 0800 31 32 49) ;
- collecte du verre dans les points d'apport volontaire (cuboverre).

Chacun doit apporter sa contribution pour permettre à tous de vivre dans un environnement agréable, dans le respect des lois.



**JUSQU'À
1500 EUROS
D'AMENDE**



Bois de la Peupleraie, un espace naturel pour votre détente

En cette période estivale, une promenade dans un lieu ombragé est la bienvenue. Le bois de la Peupleraie, situé à quelques centaines de mètres du plan d'eau du Bord-des-Eaux, est un espace naturel qui jouxte la voie équestre et piétonne menant au terroir du Pommier.

Réservé aux piétons, ce bois est cependant devenu un lieu de passage pour des véhicules deux-roues à moteur, ce qui est formellement interdit. Les nombreux accès rendant tout contrôle difficile, il a été décidé, en concertation avec les riverains, de procéder à la clôture du lieu au moyen d'une lisse en bois et de créer deux accès supplémentaires du côté de la voie équestre et piétonne. Chacune de ces voies sera équipée d'un dispositif interdisant l'entrée des véhicules deux-roues à moteur.

Une barrière a d'ores et déjà été fixée au niveau de l'entrée principale : le reste de la 1ère phase de travaux, qui représentera un coût de 14.161 €, sera achevée pour la fin du mois de septembre. La 2nde phase (pose d'une lisse en bois et de deux équipements interdisant l'entrée des véhicules deux-roues à moteur) sera mise en œuvre en 2018.

Ce bois devant conserver son caractère naturel, une partie restera non aménagée, afin de préserver la biodiversité. Seules les allées de promenade et les zones herbeuses sont régulièrement entretenues.

Grâce aux efforts de chacun, ce bois, remarquable dans une ville, restera un lieu de tranquillité...

0 phyto, 100 % environnement et santé

Pour préserver notre santé, l'environnement et les ressources naturelles, la méthode de gestion des espaces verts doit évoluer, afin que les générations actuelles et futures profitent pleinement de l'espace public.

Dans ce cadre, la Commune a réalisé sur l'année passée un diagnostic de ses pratiques, défini un plan d'action, investi dans du matériel et développé la formation des agents de terrain : c'est ainsi que vous voyez régulièrement nos agents travailler avec une désherbeuse à eau chaude, dans le respect de la réglementation « 0 phyto ».

Différents aménagements naturels et innovants seront par ailleurs testés : la Municipalité vous les fera découvrir au cours de différentes ballades, qui seront également l'occasion de proposer vos idées !

Nous vous attendons nombreux pour ces moments conviviaux.





Signature de convention avec la BGE

Le 15 mai, Laurent Brice, Premier adjoint délégué aux Actions économiques et commerciales, a signé une convention avec la BGE Hauts-de-France, représentée par Nicolas Dubois, son directeur, afin de mettre en place un dispositif innovant appelé « Mon commerc'en test ». Favoriser et maintenir l'activité commerciale est une volonté affichée par la Municipalité et ce partenariat va renforcer l'attractivité de la commune.

SON FONCTIONNEMENT : vous souhaitez vous implanter à Hénin-Beaumont ? La BGE et la Ville vous accompagnent : recherche de locaux, loyer dégressif, prévisionnel financier, étude de marché, campagne de

financement participatif, formation aux outils digitaux, mise en place d'une stratégie de communication internet, recherche de financements, accompagnement lors de vos premiers pas de chef d'entreprise.

Cette volonté commune vise à développer et pérenniser les activités existantes et nouvelles pour ceux qui portent un projet de commerce de proximité et qui ont une sensibilité e-commerce.

Pour toute information, appelez au 03.91.83.03.90.

La Manufacture de Dentelles



Venez visiter notre magasin d'usine
de 10 h à 12 h
et de 14 h à 16 h
vous y trouverez des accessoires en dentelle
(chèches, bijoux, papeterie) ainsi que
de la dentelle au mètre.

**Parc de la Chênaie,
1087 rue Pablo Picasso,
62320 Rouvroy
06 42 46 79 46**

 La Manufacture de Dentelles

Marché de Noël 2017 : les inscriptions commencent !



Même si l'été s'installe progressivement avec les vacances qui approchent, il est un autre rendez-vous qui se profile.

En effet, le traditionnel marché de Noël 2017 se déroulera du vendredi 8 décembre au mardi 19 décembre.

Vous êtes commerçant, artisan, créateur... et vous souhaitez participer au marché de Noël 2017 à Hénin-Beaumont ?

Un dossier d'inscription est à votre disposition sur courrier adressé à M. le Maire, Hôtel de ville, 1 rue Jean Jaurès, 62110 Hénin-Beaumont.

Escape Mind Jeux d'évasion



Venu du Japon, l'escape game est un concept fondé sur des jeux de rôle dans des environnements particulièrement réalistes : par équipes de 2 à 6 personnes, les joueurs doivent résoudre une énigme en moins de 60 minutes, action, réflexion et frissons à la clé...

Guillaume Catry, 35 ans, passionné de jeux, s'est lancé dans le projet il y a déjà plus d'un an, peaufinant ses idées afin d'adapter au mieux le concept initial. Rejoint par Thimothé Cucey et Grégory Mathieu, il propose aujourd'hui aux amateurs de la région de tester leurs qualités d'élucidation sur 3 thèmes de jeu.

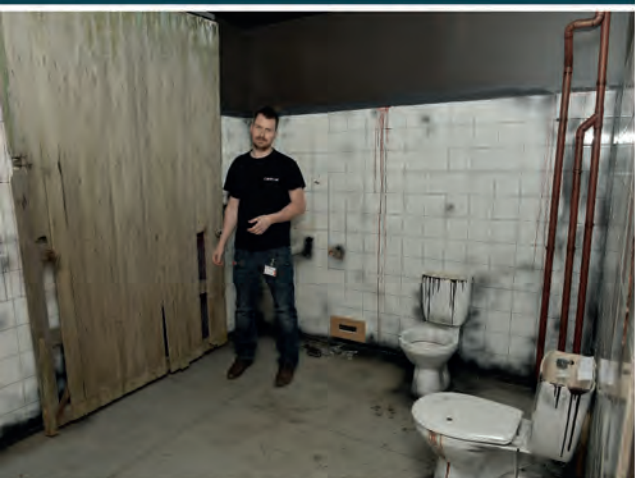
A compter du 1er juillet, les 5 salles du complexe proposeront les thèmes suivants :

- La Fin des temps (le commencement) ;
- Le Tueur au puzzle ;
- La Mutinerie du Black Pearl.

Dès janvier prochain, ce sont 8 salles qui seront disponibles, avec 2 thèmes supplémentaires : La Fin des temps (à la poursuite du professeur Schruder) et La Malédiction de la momie. Ouvert aux particuliers (y compris pour des événements de type enterrement de vie de jeune fille ou des événements organisés sur mesure), Escape mind propose également ses installations et son concept aux sociétés souhaitant par exemple procéder à des recrutements ou formations de façon innovante. Les clients bénéficient d'un parking privatif d'un bar ainsi que d'une salle d'accueil dédiée.

**Escape mind, 1112 bd Fernand Darchicourt,
62110 Hénin-Beaumont
Tél. : 09.72.50.06.50.**

**Courriel : contact@escape-mind.com
Site web : escape-mind.com**



Salon UIMM : l'industrie de demain



Le mercredi 7 juin à l'espace François Mitterrand s'est déroulée la remise des trophées du concours Mécavive 2017. Cet événement représente beaucoup pour notre futur, car il fait se mesurer des collégiens, lycéens ou étudiants, en leur permettant de découvrir l'industrie et ses métiers de manière ludique et professionnelle. C'est un moment d'échanges et de partages autour de professionnels passionnés par leur métier, qui a été initié par les organisateurs de cette opération et plus particulièrement Patrice Pennel, président de l'UIMM Nord - Pas-de-Calais et Olivier Hutin, président de l'association du Pôle d'excellence mécanique - Mecanov'.

Quand La Voix du Nord vous désinforme

Deux articles concernant notre ville viennent illustrer le parti pris et la volonté de désinformation du quotidien dès qu'il s'agit d'évoquer Hénin-Beaumont. Inquiétant pour la démocratie et consternant pour le métier de journaliste. Explications...

La Voix du Nord fait un gros titre sur un procès qu'aurait gagné un agent de la Ville... qu'il a en réalité perdu !

La ville obligée de réintégrer un agent municipal dans ses fonctions

HÉNIN-BEAUMONT

à

Gros titre de la Voix du Nord du vendredi 16 juin

Ah ! Les gros titres de La Voix du Nord. IL faut bien vendre à tout prix, quitte à tordre le cou à la vérité et à faire de gros raccourcis, histoire d'alimenter le buzz. Un agent de la ville intente un procès à l'ancienne municipalité et à l'actuelle sur différents points. Ses demandes essentielles visent à obtenir plus de 165.000 € en réparation d'un prétendu harcèlement moral. Cette requête principale est balayée par les juges de Lille dans des termes très secs.

Le même requérant demande à réintégrer son service à la tête des finances de la Ville. Là encore, le jugement est sans appel sur le fond, mais cela ne fera pas une ligne dans La Voix du Nord, qui censure la motivation des juges ; nous la reproduisons pour votre bonne et juste information : « Cette décision, motivée par les difficultés relationnelles au sein de la direction générale des services et les dysfonctionnements affectant l'organisation et la conduite du service, notamment en ce qui concerne les retards pris dans le traitement des bons de commande et le refus de M. Nacer de communiquer les éléments nécessaires à l'élaboration du budget primitif pour l'année 2016 (...) constitue une mutation dans l'intérêt du service. »

Et la Justice de dire qu'il n'y a aucune discrimination dans ce dossier. De tout cela, La Voix du Nord ne parle pas. Le titre aurait pu être : « Pas de discrimination en mairie » ou encore « L'agent municipal débouté de sa demande de 165.000 € ». Mais non, le titre est : « La Ville obligée de réintégrer un agent municipal dans ses fonctions. » Un gros titre donc, bien accrocheur et négatif pour la ville, alors que cette mesure accessoire est de pure forme et temporaire, le temps que la Commission administrative paritaire soit saisie.

La manipulation de La Voix du Nord est faite, sans aucune honte, et il a fallu que le maire téléphone au journaliste pour qu'il y ait un petit article le lendemain avec sa réaction. Petit article, loin du buzz internet et des gros titres. Le mal est déjà fait et c'est bien l'objectif de ces tristes plumitifs à poils longs et aux idées courtes.

La Voix du Nord invente des propos et refuse le démenti des intéressés !

tenue par hasard. « La municipalité avait tout bloqué pour les présidentielles et les législatives pour pas qu'il y ait d'interférences avec la campagne de Marine Le Pen. »

Extrait de la Voix du Nord du 21 juin 2017

Le jour de la clôture de la campagne électorale du second tour des législatives, La Voix du Nord lance une polémique artificielle destinée, là encore, à faire les gros titres. A propos des travaux du Bus à haut de service dans les rues de notre ville, La Voix du Nord attribue au chargé de communication du SMT les propos suivants : « La Municipalité avait tout bloqué pour les présidentielles et les législatives pour pas qu'il y ait des interférences avec la campagne de Marine Le Pen. »

Ce propos n'avait aucun sens puisque la Ville et le SMT doivent se mettre d'accord sur plusieurs points essentiels, ce qui va entraîner de nombreux mois de retard, bien au-delà des campagnes électorales. Gros problème : le chargé de communication du SMT dément formellement les propos que La Voix du Nord lui attribue et exige un démenti que le journal refusera de publier !

Cette désinformation est grave, très grave. Lecteurs de La Voix du Nord, on vous aura prévenus...

Des caméras-piétons pour la Police municipale



A partir du 1er septembre 2017, les policiers municipaux seront équipés, pour une période de test, de petites caméras destinées à filmer leurs interventions de voie publique.

L'objet du dispositif, déjà testé depuis plusieurs années aussi bien par la police que la gendarmerie dans des zones difficiles sera : « la prévention des incidents, le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves », tels que définis au Journal officiel. Une façon d'assurer la parfaite transparence des opérations réalisées et le bon déroulement des différents contrôles en cas de litige ou de procédure judiciaire.

C'est à l'issue de l'intervention, une fois transférées sur un support informatique sécurisé, que les images pourront être consultées, pendant une durée de six mois, avant d'être effacées automatiquement.

Ces petites caméras de type GoPro, visibles et portées sur la poitrine à l'aide d'un harnais ou au niveau de l'épaule, feront partie de l'équipement de droit commun des patrouilles et unités de police municipale de la Ville d'Hénin-Beaumont.

Les horaires d'été...

... À LA MAIRIE :

- du lundi 3 juillet au vendredi 1er septembre inclus ;
- 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30 du lundi au vendredi
- renseignements : 03.21.74.87.00.

... À LA POSTE :

- **bureau de Beaumont** : fermé du 17 juillet au 5 août inclus.

- **bureau rue Robert Aylé** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h, le samedi de 8 h 30 à 12 h ;

- **bureau rond-point des villes jumelées, rue Elie Gruyelle** : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, le samedi de 9 h à 12 h.

Restaurant

L'Estaminet du Ferrailleur

- Cuisine Traditionnelle
- Service Traiteur

Salle privatisée 70 places pour tous vos événements

Formule midi à 15 €

Plat + dessert + boisson + café

du mardi au vendredi le midi

Horaires d'ouverture :

du Mardi au Dimanche
de 11h30 à 14h00
et de 14h00 à 22h00
(Fermé le Lundi)

03 61 48 28 73

761, Bvd Fernand Darchicourt -
62110 Hénin-Beaumont

www.estaminetduferrailleur.fr

TEAM SQUARE

LE PLUS GRAND COMPLEXE MULTI-LOISIRS DE FRANCE

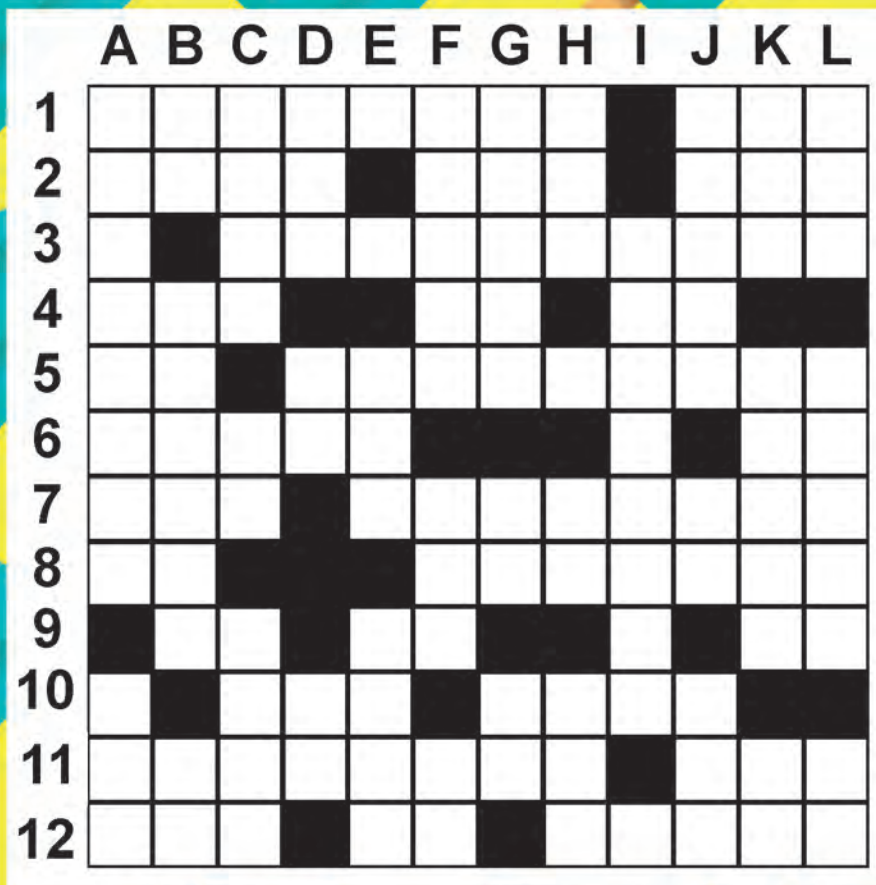
+ de 15 activités proposées :

*Football, Bubblefoot, Bubblezucub, Babyfoot Humain, Bubblefight,
Dartball, Archery Tag, Kidsball, Bumball, Kinball, Tchoukball, Jeux Gonflables....*

www.team-square.fr

Chemin de Bois Bernard - 62110 Hénin Beaumont
07.61.00.67.87

LES PLAISIRS DE L'ÉTÉ



HORIZONTALEMENT :

1- Il peut nous mettre sur le gril pendant tout l'été ! - Donne du bonheur à la plonge -2- Frappa de coups - Gardienne de la paix - Entendu dans l'arène -3- Avec lui, pendant tout l'été, on passe autrement à table ! -4- Lettres à envoyer - Part à part - Fait de l'effet d'être sans effet -5- Zone industrielle - Dans beaucoup de nos quartiers et pendant tout l'été, elles sont à vivre -6- Posé sur une chaise - Double voyelle -7- Repose - Très fréquentées tout l'été, il faut se mouiller pour y aller ! -8- Agent de liaison - On apprécie de les passer dehors tout l'été -9- Un peu d'effet - Bande originale - Personnel -10- Lettre grecque - Coupa avec des dents -11- On profite de l'été pour en faire en balade - Populaire le 14 juillet -12- Personnel - Qui ne cache rien - Parfait pour garder la ligne pendant tout l'été ! -

VERTICALEMENT :

A- Pour changer de peau cet été - C'est un dossier chaud pour nos loisirs -B- Voyelles - Il y en a plus d'une touristique à faire cet été - Laisse un choix -C- Mangé en Suisse - C'est le patron - Dans les fêtes estivales, ils font preuve de beaucoup d'artifices ! -D- Couleur de cheval - Marque de dédain - Fait un tour -E- Education Sportive et Physique - On aime s'y plonger pour se détendre -F En extérieur, on y joue au tennis aussi en été - Norme - Connu -G- Il fait de longues journées (avec un article) - Sud-Ouest - Samarium -H- Nue de bas en haut - Avant après - Il a un pied à terre -IOccasionnerai -J- Poulie - Négation - Ebauche d'un art -K- C'est donc notre maire - Mises à mort - Exclamation -L- Brame - Fait un avoir - Largeur en rouleau -

SOLUTIONS DU MOIS PRECEDENT :

HORIZONTALEMENT :

1- FÊTE DES PERES -2- EBAHIT - LIE -3- TAU - DIMANCHE -4- EURE - QUN - RAT -5- DIX-HUIT JUIN -6- EIN - OEDIPE -7- NR - MU -8- FAMILLE - PAPA -9- ALEATOIRE -10- NI-NI - CADEAUX -11- TOITS - TET - RE -12- PERE - REPAS -

VERTICALEMENT :

A- FÊTE - ENFANTS -B- EBAUDIRA - IO -C- TAURIN - MANIP -D- EH ! - EX - MILITE -E- DID - HOULE - SR -F- ETIQUE - LAC -G- MUID - ETAT -H- PLANTIN - ODER -I- EIN - J.P. - PIETE -J- RECRUE - ARA -K- HAÏ - APEURA -L- ETNA - XES -

Groupe Majorité municipale

La haine et les mensonges de l'opposition lourdement sanctionnés dans les urnes

Nous avons prévenu les membres de l'opposition que leur stratégie de dénigrement systématique de l'équipe municipale ne les mènerait à rien, si ce n'est à une déconnexion toujours plus forte avec les habitants de notre ville. Les législatives n'auront fait que confirmer cela : malgré une exposition médiatique hallucinante, l'opposition héninoise et les candidats qu'elle a soutenus ont été littéralement balayés.

Tondelier échoue lamentablement à 3,5 % sur la circonscription – et en dessous de 6 % dans notre ville –, alors même que son bouquin de concierge a bénéficié d'une promotion disproportionnée par rapport à sa qualité et à son nombre insignifiant de ventes. Qui sème les graines récolte la défaite....

Gorillot enregistre le 2e échec cinglant de la famille Binaisse. Après que son beau-père a été battu au 1er tour des Municipales 2014 avec 33 % des voix – du jamais vu pour un maire sortant ! –, le candidat suppléant d'En Marche a réalisé 34 % dans notre ville... au 2nd tour ! Jouer une nouvelle fois la girouette opportuniste n'a pas suffi à Gorillot pour profiter de la vague Macron.

Filipovitch a soutenu – comme la corde soutient le pendu – le député sortant Kemel, incapable de se qualifier pour le 2nd tour et de dépasser les 6 % dans notre ville (15 % sur la circonscription). Il est vrai que, contrairement à 2012, année de l'élection controversée de Kemel à l'Assemblée nationale, l'ensemble des bureaux de vote de la circonscription étaient surveillés par des représentants du Front national...

David Noël, enfin, aura activement contribué à une campagne catastrophique qui a vu le Parti communiste, autrefois très influent, couler corps et âme.

L'opposition transforme décidément en plomb tout ce qu'elle touche : il est heureux que ces chats noirs ne soient pas – et ils ne le seront jamais – aux commandes de notre ville, ils lui porteraient la poisse !

A force de prendre les Héninois et les Beaumontois pour des imbéciles, l'opposition a creusé sa tombe. 66 % pour le parti du Maire, ça ne s'était pas vu depuis des décennies à Hénin-Beaumont. La preuve qu'au-delà des étiquettes politiques, c'est bien sur notre personnalité et nos résultats que vous nous jugez.

Ceux qui ne comprennent toujours pas cela continueront très longtemps à se vautrer dans la fange du mensonge et de la haine. Notre ville mérite mieux que leur aigreur et leur malveillance : tel est très clairement le message qui leur a été adressé dimanche par les citoyens d'Hénin-Beaumont, et nous nous en félicitons !

Groupe Agissons unis pour Hénin-Beaumont

Rythmes scolaires : l'intérêt des élèves doit primer

Tous les spécialistes de l'éducation le savent, la semaine de 4 jours d'école, avec la suppression des cours le samedi matin décidée en 2008 sous Sarkozy ne facilite pas les apprentissages des élèves. La réforme des rythmes scolaires menée par Peillon en 2013 devait se traduire par des semaines de 4 jours et demi de classe, avec des journées moins longues se terminant par des activités ludiques, culturelles ou sportives dans le cadre des Temps d'Activité Périscolaire. A Hénin-Beaumont, les TAP ont été regroupés par la municipalité Briois sur une demi-journée ce qui est un non-sens. Le nouveau ministre de l'Education nationale, M. Blanquer, a annoncé que les communes qui le souhaitent pourraient revenir à la semaine de 4 jours. Nous ignorons encore ce que décidera Steeve Briois, mais pour nous, c'est l'intérêt de l'enfant qui doit primer. Nous sommes résolument opposés à la semaine des 4 jours et à la suppression des TAP, et nous proposons qu'ils soient répartis à raison d'une heure par jour en fin d'après-midi. **D. Noël, E. Binaisse, S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Madjidi et M. Tondelier agissonsunis-pourheninbeaumont@gmail.com**

Vos rendez-vous

JUILLET

Samedi 1er

Fête des écoles Léon Blum, organisée par l'Amicale laïque de Beaumont : à partir de 11 h, salle Debeyre ; renseignements au 06.95.65.61.48.

Fête de fin d'année de l'école Maternelle Dubreucq : de 13 h à 17 h.

Fête de fin d'année de l'école élémentaire Fallières : de 9 h à 12 h.

Fête de fin d'année des écoles Saint-Louis et Sainte-Jeanne-d'Arc : de 10 h à 18 h.

Samedi 1er et dimanche 2

Critérium régional organisé par le Badminton club, double hommes et double dames : de 8 h 30 à 18 h 30, EFM

Dimanche 2

Fête champêtre : à partir de 12 h, ancien mini-golf (derrière le parc Elie Gruyelle).

Mardi 4

Don du Sang organisé par l'EFS : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, salle Debeyre ; informations : 03.28.54.22.04.

Jeudi 6

Après-midi récréative au groupe scolaire Breuval : de 14 h à 17 h.

Dimanche 9

Marché aux puces de l'Union fédérale : de 8 h à 18 h, bd Fallières ; renseignements au 07.83.57.46.86.

Lundi 10

Réception des bacheliers héninois ayant obtenu la mention bien ou très bien : 18 h 30 ; Salons d'honneur ; sur inscription au 03 21 74 87 47.

Vendredi 14

Cérémonie du 14 juillet

- 10 h 30 : monuments aux morts de Beaumont ;
- 11 h : cimetière centre ;
- 11 h 20 : défilé ;
- 11 h 50 : mise à l'honneur des jeunes sapeurs-pompiers et allocutions, plaine de la Maladrerie (à côté du parc Elie Gruyelle).

Feu d'artifice : 23 h 15, Espace François Mitterrand.

Samedi 15

Concert de la Fête nationale : François Feldman à partir de 20 h 30 ; place de la République.

Fête champêtre : 12 h, ancien mini-golf (derrière le parc Elie Gruyelle).

Marché aux puces

des Ch'tis Seniors : de 8 h à 18 h, rues Gide, Marceau, Sainte-Barbe, Fleury-Carpentier, Humez, Portenard ; renseignements au 06.51.90.08.77.

Du 15 juillet au 15 août

HB La Plage :

voir programme en pages intérieures.

Dimanche 16

Fête champêtre : à partir de 12 h, ancien mini-golf (derrière le parc Elie Gruyelle).

Mercredi 19

Repas du club de l'Age d'or : 12 h, foyer L. Jouhaux.

Mercredi 26

Loto du club de l'Age d'or : 14 h, foyer L. Jouhaux.

Dimanche 30

Loto d'été organisé par l'association Hinvisibl'Art : ouverture des portes à 12 h, début des jeux à 15 h ; renseignements au 06.89.19.49.07.

Fête champêtre : à partir de 12 h, ancien mini-golf (derrière le parc Elie Gruyelle).

AOUT

Dimanche 6

Marché aux puces de Loisirs et Créations : bd du Maréchal Foch, rues de la Meuse, Moreau, de la Sambre : de 9 h à 18 h ; renseignements au 07.62.28.04.00.

Samedi 12

Marché aux puces de l'ALPH : de 9 h à 18 h, bd des Frères Delrue, rues Demuyne, Dominiak, Kolosa ; renseignements au 06.83.09.8136.

Dimanche 13

Fête champêtre : 12 h, parc Elie Gruyelle (sous réserve de fin des travaux ; renseignements au 03.21.74.87.27).

Mercredi 16

Repas du club de l'Age d'or : 12 h, foyer L. Jouhaux.

Samedi 19 août :

Marché aux puces des Amis des Bouviers : de 8 h à 18 h, rues Berthelot, Favart, Lazare-Carnot ; renseignements : 06.09.30.24.35.

Dimanche 27 août :

Fête champêtre : 12 h, parc Elie Gruyelle (sous réserve de fin des travaux ; renseignements au 03.21.74.87.27).



Opération tranquillité vacances

Comme chaque année, l'Opération tranquillité vacances s'adresse à tous et consiste à faire surveiller votre habitation pendant votre absence en période estivale.

Cette démarche est mise en place du 1er juin au 30 septembre 2017.

Pour en bénéficier, il convient de se présenter au service de la Police municipale, 99 rue Léo Lagrange, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h afin de compléter la fiche de renseignements.

Vous pouvez également la télécharger sur le site de la Ville, rubriques :

- services municipaux ;
- police municipale ;
- documents à télécharger ;
- formulaire Opération tranquillité vacances.

LA NATURE D'ABORD

MAGASIN BIO ET INSTITUT DE BEAUTÉ

270 € LES 6 SEANCES
DE 30 MINUTES
VISAGE OU CORPS

endermologie

DÉSTOCKER
& RAFFERMIR
OÙ JE VEUX !

Retrouvez nos produits
et solutions sur :

www.lanaturedabord.fr
[facebook.com/lanaturedabord](https://www.facebook.com/lanaturedabord)

285, rue Elie Gruyelle - Hénin-Beaumont
03 21 20 50 39

Hénin- Beaumont la Plage



**15 JUILLET AU 15 AOÛT
BORD-DES-EAUX**

